



 CYCLE :

Formation à distance

 ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

Asynchrone



Photo : Pixels.com

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

CONTENTIEUX DU TRAVAIL



Objectifs

Le Diplôme Universitaire Contentieux du Travail répond à un besoin important de formation juridique dans le domaine des relations de travail.

Il vise à :

- Répondre à un besoin de formation juridique dans le domaine des relations de travail,
- Consolider la formation des professionnels amenés à gérer des conflits du travail afin d'en assurer un meilleur règlement,
- Compléter la formation pratique des conseillers prud'hommes par un corpus de connaissances juridiques essentielles,
- Ouvrir une filière de spécialisation aux étudiants en poursuite d'études.



DIPLÔME DÉLIVRÉ :

Diplôme d'Université



DURÉE :

7 mois

de Janvier N à Juillet N+1



VOLUME HORAIRE :

TOTAL : 120 h auquel s'ajoutent
12 heures d'examens

Publics visés

- Avocats
- Magistrats
- Juristes d'entreprise
- Représentants du personnel
- Partenaires sociaux
- Délégués syndicaux
- Conseillers prud'hommes
- Etudiants en recherche de spécialisation

Critères d'admission

Conditions préalables à la candidature

Ont vocation à être admis en Diplôme Universitaire Contentieux du Travail, les apprenants titulaires d'une licence (L3) mention Droit, mention Gestion ou mention AES ou justifiant d'une expérience professionnelle jugée suffisante par la commission d'admission.

Les conseillers prud'hommes ne justifiant pas d'un niveau L3 sont admis à postuler à cette formation diplômante dès lors qu'ils justifient d'une expérience significative dans le domaine des relations de travail.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Sélection des candidats

La sélection en vue de l'admission en Diplôme d'Université Contentieux du travail est effectuée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation.

Programme

• UE 1	
• Introduction au contentieux du travail	20h
• UE 2	
• Les contentieux du travail	20h
• UE 3	
• Conseil de prud'hommes et procédure prud'homale	20h
• UE 4	
• Preuve et contentieux du travail	20h
• UE 5	
• Les modes amiables de règlement des conflits du travail	20h
• UE 6	
• Actualités du contentieux du travail et veille juridique	20h

Volume horaire : 120 heures auquel s'ajoutent 12 heures d'examens

Responsable pédagogique

- **Lise Casaux-Labrunée**, Professeur des universités, Université Toulouse Capitole

Équipe pédagogique

Enseignants-chercheurs et professionnels :

- **Lise Casaux-Labrunée**, Professeur des universités, Université Toulouse Capitole
- **Carole Dupouey-Dehan**, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole
- **Delphine Gardes**, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole
- **Adrien Testut**, Avocat, Ergo Avocat
- **Sarah Thomas**, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université Toulouse Capitole

Contrôle des connaissances

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

La formation est validée par des évaluations en session unique et par du contrôle continu.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances peuvent prendre la forme :

- D'écrits,
- D'oraux,
- De projets ou,
- De travaux de groupe.

Débouchés professionnels

- Avocats,
- Magistrats,
- Partenaires sociaux,
- Juristes d'entreprise,
- Représentants du personnel,
- Délégués syndicaux spécialisés dans le règlement des conflits dans les entreprises.

Organisation

Le cycle de formation représente un volume horaire de **120 heures** (auquel s'ajoutent 12 heures d'examens). Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de **7 mois**, de janvier à juillet.

Les enseignements sont dispensés à distance et de manière asynchrone sur la plateforme d'enseignement. La plateforme est accessible 24h/24 et 7J/7 durant la période d'inscription à la formation.

Méthodes et moyens pédagogiques :



Distanciel

La formation prend appui sur la plateforme d'enseignement à distance Moodle.

Vous bénéficierez :

- D'un ensemble de ressources actualisées consultables et/ou imprimables ;
- D'un accompagnement par matière tout au long de la formation, assuré par des tuteurs (enseignants et professionnels) via les forums, chats et visioconférences ;
- D'un accès aux ressources numériques des Universités de Toulouse ;
- D'espaces d'échanges avec les autres apprenants ;
- D'une assistance technique ;
- D'une assistance administrative.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Candidature

Renseignements sur les candidatures :

Par courriel : ducontentieux.foad@ut-capitole.fr

Auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole :
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)

Tarifs pour l'année universitaire 2026 - 2027

- **3500 euros** : Formation continue avec financement
- **2800 euros** : Formation continue sans financement
- **2500 euros** : Formation initiale : étudiant

Document d'information non contractuel réalisé au 22/07/2026

CONTACT :

Julie Dutreix

Site de la Manufacture des Tabacs – Étage 1

05 61 12 86 42

ducontentieux.foad@ut-capitole.fr

Université Toulouse Capitole - EEDU

21, allée de Brienne

31000 Toulouse

Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse

Tél. : 05.67.73.27.69

